

Initiatives

MUTUALISTES

Votre
mutuelle
**en
mouv-
ement**

Les offres MGEN continuent de s'enrichir avec l'arrivée d'ÔJL...



4-5

L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE



6-7

ADOSEN
LE BIEN-ÊTRE
À L'ÉCOLE



8-9

LES OFFRES
JEUNES



10-11

SANTÉ
SOLIDAIRE



12-13

CARTE CULTURE
EN PACA ET
CORSE



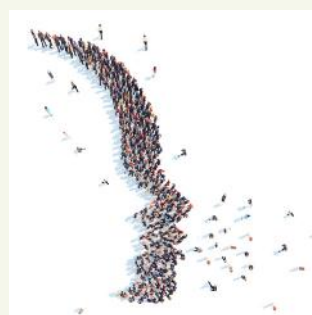
14-15

BRÈVES



16

LA
JOURNÉE
DE LA VOIX



LE MAGAZINE RÉGIONAL DES ADHÉRENTS **mgen*** PACA ET CORSE / DÉCEMBRE 2016

Directeur de la publication : Julien Villeveille, jvilleveille@mgen.fr | **Diffusion :** aux 180 000 adhérents MGEN des régions PACA et Corse | **Rédaction :** Gaëlle Cloarec / services MGEN | **Crédits photos :** Clément Puig (couverture) / photothèque MGEN / 123RF / Fotolia | **Conception / réalisation / illustrations :** www.mkt-design.fr | **Production :** Produire supports de communication | **Imprimerie :** Hemisud. Imprimé en France sur papier 100 % recyclé. Conditionné sous film photo dégradable.



IMPRIMÉ SUR PAPIER
100% RECYCLÉ

Cette publication est le magazine MGEN des régions PACA et Corse, elle a pour vocation de fournir des informations locales 2 fois dans l'année. Elle se distingue du magazine Valeurs Mutualistes qui est la seule publication officielle du groupe MGEN. Les indications portées dans ce document sont données sous réserve d'erreurs typographiques et réglementaires.

Nous rencontrer

Ajaccio, Résidence les Palmiers
avenue Marechal Moncey

Nous écrire

MGEN 02A - Résidence les Palmiers
avenue Marechal Moncey - BP 325
20194 Ajaccio Cedex I
ou depuis votre espace personnel
sur le site mgen.fr

Nous joindre

3676 Service gratuit
+ prix appel

Edito

Dynamique en trois temps pour les adhérents

Mgen en dynamique

Les assemblées générales se succèdent depuis plusieurs années avec des décisions confortant et développant la Mutuelle : offre renouvelée, nouvelle offre pour les jeunes, création du groupe MGEN/ISTYA/HARMONIE... et bientôt...70 ans au 8 décembre prochain.

Une région dynamique

Notre région PACA-Corse s'est engagée depuis plusieurs mois dans une organisation nouvelle associant sections, centres de service et établissements, pour être plus efficiente.

Mutualisation des moyens, actions communes... les résultats sont là, la synergie est installée.

La dynamique des acteurs

Deux réseaux distincts mais complémentaires, deux réseaux aux missions différentes mais tournées vers le même objectif.

Militants et collaborateurs, tous acteurs œuvrent ensemble pour le et au service des adhérents.

Le temps de la dynamique

Marc Devouge

Administrateur national chargé de la région PACA-Corse

Le mot du président

Corse-du-Sud

Rendre la vie des assurés et mutualistes plus facile ?

Votre Section MGEN de Corse du Sud s'est investie de manière déterminée dans le développement des offres de Services, de Soins et d'Accompagnement Mutualistes.

La naissance de l'Union Territoriale Régionale des SSAM de Corse (Union de Mutuelles de Corse-Santé - UMCS) est une nouveauté marquante dans la géographie des offres de santé et sociales dans notre région.

La mutualisation des moyens entre les deux départements est un atout majeur pour des réponses toujours plus solidaires aux besoins de la population.

François Sansonetti
Président MGEN 02A

ESS : l'économie qui a du sens

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur d'activité qui se place au service de la société et des hommes et des femmes qui la composent, selon un principe de solidarité, et non à celui du profit.

S'y inscrivent les entreprises, coopératives, mutuelles, associations, ou fondations répondant à un certain nombre de critères : notamment l'utilité sociale, un mode de gestion démocratique, l'encadrement strict et le réinvestissement des bénéfices.

Bénéficiant d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, l'ESS propose une autre façon d'entreprendre, de produire et de consommer, plus respectueuse de la personne humaine et de l'environnement. C'est aussi un pan économique de poids, performant et innovant, qui représente plus de 10% du PIB en France. MGEN, en tant que mutuelle, est un acteur majeur de l'ESS. Participant au développement local, elle adhère aux Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire qui aident à la création et au développement des entreprises du secteur. Son réseau fructueux de partenariats lui permet d'apporter à ses adhérents de nouveaux services.



Un mode d'entreprendre qui pèse dans l'économie

Le PIB produit par l'ESS dans nos régions représente 15 milliards d'euros soit **10 % du PIB global** (220 milliards pour la France) et **9 milliards de valeur ajoutée** (100 milliards pour la France).

Les structures de l'ESS omniprésentes dans la vie des Français

40 M de Français sont protégés par **une mutuelle**

22 M de Français sont sociétaires **d'une banque coopérative**

20,8 M de Français sont sociétaires **d'une mutuelle d'assurance**

12,5 M de Français sont bénévoles dans une association

1 Français sur 2 est adhérent à une **association**



Une part importante de la population travaille dans l'ESS

169 266 emplois salariés soit **13,2 % des salariés du secteur privé en PACA-Corse** (chiffres France 2 370 000 salariés, 13,9 % de l'emploi privé).

Une présence forte dans des secteurs clés



Sport et loisirs : **60 %** (moy Fr = 53,6 %)
Action sociale : **59 %** (moy Fr = 60,9 %)
Activités d'assurance : **34,6 %** (moy Fr = 30,8 %)
Arts & spectacles : **33,7 %** (moy Fr = 26,7 %)
Enseignement : **14,6 %** (moy Fr = 18,7 %)
Santé : **12,2 %** (moy Fr = 11,3 %)

Avec plus de 800 collaborateurs en PACA et en Corse et plus de 9 000 en France, MGEN est un acteur majeur de l'ESS et fait partie des 0,3 % des structures de l'ESS qui comptent plus de 250 salariés.

Des établissements employeurs nombreux et variés

Répartition par type de structure juridique et en nombre d'établissements en PACA-Corse :

- Associations : **15 412** (total France = 185 378)
- Coopératives : **1 651** (total France = 26 460)
- Mutuelles : **689** (total France = 8 062)
- Fondations : **61** (total France = 1 425)

Pour aller plus loin :

www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire - www.cncres.org/accueil_cncres - www.cresspaca.org - <http://cress.corsica>

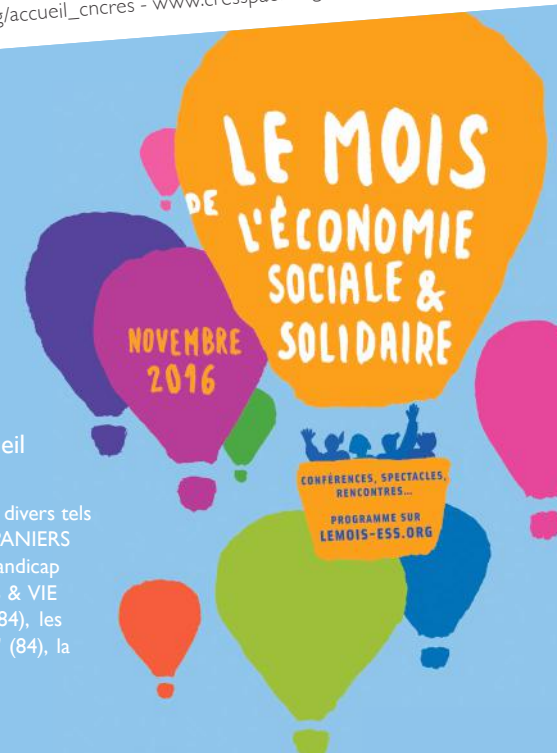


Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Comme tous les ans au mois de novembre, le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire propose à tous une rencontre avec ceux qui dans les régions sont engagés sur le même chemin : faire connaître les innovations, les hommes, les activités et les entreprises collectives moteurs de ce choix de société.

Cette année les sections départementales MGEN ont choisi de mettre en valeur des acteurs de l'ESS en leur offrant un espace d'exposition dans les espaces d'accueil destinés au public.

Ainsi les adhérents de la région ont pu faire connaissance avec des organismes aux objets sociaux divers tels que FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (04), LA JUNCHIA, épicerie associative (05), LES PANIERS D'AVOINE, livraison de paniers de fruits et légumes bio (83), ESPÉRANCE VAR, "Agir pour le handicap psychique" (83), VAR ÉQUITABLE, association de promotion du commerce équitable (83), ARTS & VIE Voyages Culturels (84), AVEC, association d'Animation Vauclusienne Éducative et Culturelle (84), les PUPILLES de L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (84), SEMAILLES "Consommez bio, local et solidaire" (84), la CASDEN, banque coopérative de toute la fonction publique (04, 06, 84).



La boîte à outils de l'ADDOSEN



Au sein du système scolaire, comment nouer un dialogue adapté à chaque âge, au sujet de la nutrition, de l'activité physique, de l'égalité homme-femme, ou encore de la sexualité ?

L'ADDOSEN - Prévention Santé MGEN est une association Loi 1901, créée en 1962, et agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. Elle apporte à la communauté éducative des outils, de la documentation et des méthodes, destinés à donner à tout élève, de la maternelle à l'université, les moyens de prendre sa santé en mains.

Cette mission émancipatrice vise de manière plus générale le bien-être à l'école ; elle intègre donc la promotion du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Un site tout neuf

Le site www.adosen-sante.com fait peau neuve, avec pour objectif principal de faciliter le travail des acteurs de l'éducation.

Vidéos, informations thématiques, interviews, retours d'expériences... Chaque rubrique vient enrichir une "boîte à outils" pratique permettant de répondre à un besoin ponctuel, récurrent ou spécifique, et de mettre en place des actions concrètes.

Adapté aux écrans de toutes tailles, son contenu est appelé à s'ouvrir encore, pour devenir à terme un espace collaboratif de mutualisation de l'innovation pédagogique. En favorisant les interactions, il met l'accent sur le partage des savoirs.



Un nouveau magazine

Enseignants, équipes médico-sociales, étudiants en ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation)... votre magazine Actions Santé devient En cours !

Le trimestriel, entièrement rénové, entend répondre au mieux aux besoins des professionnels de l'éducation, à travers trois axes principaux : la santé, la solidarité et la citoyenneté.

Conçu en cohérence avec le nouveau site, vous y découvrirez les dernières recherches en pédagogie, la description des projets d'établissement qui marchent, et une valorisation des multiples initiatives lancées par la communauté éducative.

Le tout pour 20 € par an !

Pour s'abonner : rdv sur www.adosen-sante.com

Une application dédiée

L'ADDOSEN lance bientôt son application internet pour aider les établissements à mettre en place des parcours éducatifs de santé en permettant aux équipes éducatives de réaliser des diagnostics du bien-être de leurs élèves.

L'objectif sera de recueillir des données (anonymes et globales) concernant les habitudes alimentaires des élèves, leur usage des écrans ou encore le sommeil, afin d'orienter la mise en œuvre d'actions de prévention ciblées.

Pour accéder à l'application : rdv fin 2016 sur www.adosen-sante.com

Un réseau militant

L'ADDOSEN-Prévention Santé MGEN, c'est avant tout un réseau de militants, qui viennent en appui de tous ces outils pour aider les enseignants, souvent des collègues, sur le terrain.

Vous pouvez les rejoindre, aux côtés des jeunes en service civique bientôt amenés à intervenir dans les établissements (dès 2017 selon les académies). Un renouveau dynamique est impulsé – avec notamment une formule d'appel à projet pour subventionner les projets les plus pertinents et les accompagner – mais d'autres développements se préparent, y compris de futures formations...

ÔJI : les offres jeunes

Afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 18 à 29 ans, et à vos attentes de couverture santé plus adaptée, MGEN a refondu l'offre Jeunes en une nouvelle gamme de 4 offres qui devient ÔJI.

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties santé que votre offre MGEN Santé Prévoyance, et surtout, parce qu'il est jeune, nous proposons des services spécifiques, adaptés à sa vie de jeune adulte.

A compter du 1^{er} janvier 2017, votre enfant devient adhérent ÔJI sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Entre 18 et 29 ans, votre enfant va faire des études, déménager, apprendre à gérer un budget, chercher son 1^{er} emploi, voyager à l'étranger...

Avec ÔJI, tout est prévu !



Des forfaits spécifiques 🍴

> Pour encore plus de PRÉVENTION 💰

L'activité physique est encouragée (avec 50 € remboursés sur l'abonnement sportif de leur choix), la sécurité routière également (50 € remboursés sur l'achat de gilets réfléchissants et d'éthylotests). Des forfaits qui proposent également la prise en charge des contraceptifs et des visites chez l'ostéopathe ou le diététicien.

3 nouveaux packs services 🛒

> Pour l'accompagner à tous les moments de sa vie de jeune adulte

🎬 **BIEN DÉMARRER** : Pour gérer son budget et ses démarches administratives.

📢 **MIEUX INFORMÉ** : Pour répondre aux questions de la vie quotidienne (santé, logement, informations juridiques).

🚑 **URGENCES** : En cas d'accident ou d'immobilisation...

Couverture à l'international incluse 🌐

> En cas de SÉJOURS TOURISTIQUES ou d'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Avec ÔJI, votre enfant bénéficie d'une protection santé à l'épreuve des kilomètres, mais aussi d'une assistance médicale et administrative intégrée.



À portée de main : l'appli ÔJI !

> Des SERVICES EN LIGNE 📄 qui simplifient la vie

Une carte de mutuelle dématérialisée, le remboursement des dépenses du Bonus Prévention sur simple photo de la facture et un "KESAKO 💡" pour aborder les questions que se posent les jeunes au quotidien (études, voyages, emplois...), tout est dans l'appli ÔJI.



ÔJI

 par

Contactez MGEN

3676 Service gratuit
* prix appel

mgen★

Protégés

MGEN prend soin de bien plus que de votre santé

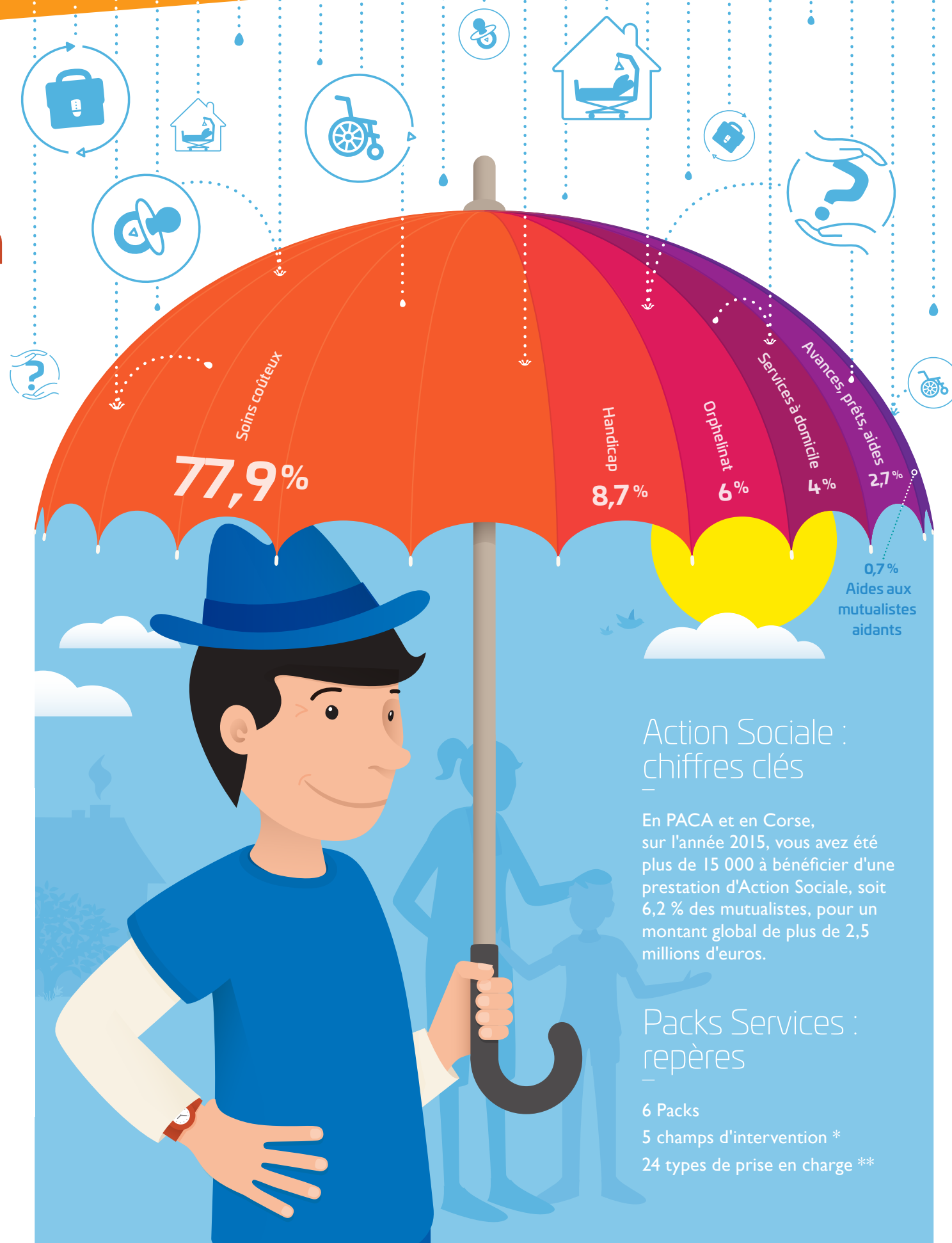
Conformément à ses valeurs mutualistes, MGEN vous accompagne toute votre vie, étape par étape. Mais dans certaines circonstances exceptionnelles ou difficiles, telles qu'une mutation, une longue maladie, ou la perte d'autonomie d'un proche, il est important de pouvoir compter sur un soutien spécifique.

Aussi votre mutuelle renforce-t-elle son action sociale, à laquelle elle consacre un budget croissant (1,5 % des cotisations au niveau national, + 17,5 % entre 2011 et 2015).

Quelles aides ?

L'action sociale MGEN intervient en cas de handicap ou de dépendance, à travers notamment une aide à la prise en charge de services à domicile, de l'aménagement du logement, ou de soins coûteux, et un soutien aux mutualistes aidants. Elle assure également une allocation orphelinat. Le dispositif de solidarité apporte une solution financière d'urgence en cas de coup dur : avance spéciale sur salaire, prêts à taux réduits, ou encore une aide exceptionnelle, sans remboursement.

L'accompagnement mutualiste MGEN, ce sont aussi des Packs Services, proposant par exemple une aide à la recherche d'emploi de votre conjoint, la possibilité de faire garder ses enfants lors d'une hospitalisation, la livraison de repas ou de médicaments pour les personnes immobilisées.



Action Sociale : chiffres clés

En PACA et en Corse, sur l'année 2015, vous avez été plus de 15 000 à bénéficier d'une prestation d'Action Sociale, soit 6,2 % des mutualistes, pour un montant global de plus de 2,5 millions d'euros.

Packs Services : repères

6 Packs
5 champs d'intervention *
24 types de prise en charge **

Qui est concerné ?

Toutes les offres de la gamme MGEN Santé Prévoyance incluent les packs Services et les dispositifs d'actions sociales et solidaires de votre mutuelle. Selon les cas le demandeur peut être l'adhérent, et/ou ses bénéficiaires (conjoint officiel ou notoire et enfants) : pensez à toujours signaler vos change-ments de situation. Vous êtes fonctionnaires de l'Éducation Nationale ? Des aides spécifiques vous sont accordées dans certains domaines et sous conditions, consultez-nous !

Comment en bénéficier ?

Ces prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge partielle ou totale, ou encore venir compléter celle d'autres organismes habilités tels que les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) ou les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées). Elles sont attribuées sur demande, voire suite à un repérage de besoins par un collaborateur MGEN, un correspondant en établissement, un élu, ou une équipe de direction. Certaines sont en déclenchement direct, dès signalement de la situation à votre mutuelle, d'autres après étude en Commission des Prestations Spécifiques de la section MGEN concernée.

Renseignez-vous

Demandez les conditions détaillées dans les sections départementales MGEN, via le 3676 ou sur mgen.fr

- * Hospitalisation ou immobilisation au domicile,
- perte temporaire d'autonomie (PTA),
- mutation professionnelle,
- informations & conseils,
- garanties dédiées aux enfants.

** Livraison de médicaments, transfert post-hospitalisation chez un proche, aide ménagère, service travaux pour aménager le domicile, informations juridiques, ...
Détails des conditions dans la notice d'information des Packs Services téléchargeable sur <http://smarturl.it/nips>, et sur le n° dédié : 09 72 72 27 28, 7j/7 - 24h/24

La Carte Culture MGEN a son site web !

Depuis sa création, la Carte Culture s'est développée dans tous les départements de la région PACA-Corse, chacun avec ses spécificités. Pour que ses adhérents, où qu'ils soient, puissent accéder facilement à l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, MGEN a mis en place un nouveau site web.

Un outil pratique

Sur carte-culture-mgen.fr, retrouvez tous les événements classés par département et par type de spectacle, mis à jour en temps réel. Conçu en responsive design, le site s'adapte à tous les terminaux, ordinateurs fixes, smartphones, et tablettes.



Des offres sur l'ensemble de notre région

Adhérents MGEN en région PACA-Corse, vous pouvez bénéficier depuis le mois de juin des offres culturelles de nos partenaires dans tous les départements. Plus de 60 structures participent à ce dispositif, du Musée de la Préhistoire de Quinson (04) au festival Arte Mare (2B), en passant par l'Opéra de Marseille (13), le Théâtre Liberté (83) ou encore de nombreux festivals.

Alors, rendez-vous sans attendre sur carte-culture-mgen.fr !



Actualité Carte culture MGEN en Corse

Le développement culturel, moral et intellectuel fait partie des multiples champs d'actions de MGEN.

D'où l'attention toute particulière que nous portons à l'accès facilité de nos mutualistes à la culture. Attention que nous matérialisons par l'édition d'une Carte Culture MGEN distribuée à chacun d'entre vous (cf. revue de juin 2016).

Elle vous permet de bénéficier d'un accès à tous les spectacles, festivals, théâtres, cinémas ayant signé une convention avec MGEN dans tout PACA-Corse.

Pour la Corse, les partenariats noués à ce jour vous permettent d'obtenir un tarif préférentiel au théâtre Alibi de Bastia, au festival Arte Mare et aux Nuits de la Guitare de Patrimoine. Un nombre de partenariats qui sera amené à progresser en continu dans les mois et les années à venir.

Tous les partenaires de la Carte Culture sont sur :

www.carte-culture-mgen.fr



MGEN & VOUS



LA VOIX : L'APPLI

MGEN a développé avec des spécialistes du sujet une application qui vous permettra de mieux connaître votre voix. À découvrir sans attendre !

Disponible sur Android :
<http://smarturl.it/voixandroid>
Et sur iOS :
<http://smarturl.it/voixios>

MGEN & LAÏCITÉ



Le 9 décembre marque la date anniversaire de la loi de 1905, séparant les églises et l'État, qui a enraciné la laïcité dans les institutions de la République, en assurant notamment, à chacun, la liberté de conscience.

MGEN, qui l'a inscrite dans ses statuts, s'investit concrètement pour la promouvoir, en s'engageant dans la réserve citoyenne, et en appuyant les actions de l'École en matière d'éducation à la laïcité, ou d'égalité entre filles et garçons.

C'est faire le choix du "vivre ensemble", dans le respect des différences.



CONTRATS COLLECTIFS EN ENTREPRISE



Pas si obligatoires...

Depuis le 1er janvier 2016, tous les employeurs privés sont tenus de proposer un contrat collectif santé à leurs salariés. Généralement présentés comme intéressants financièrement, on se rend régulièrement compte qu'ils ne sont pas si avantageux. Également, on croit souvent qu'ils sont obligatoires : ce n'est pas toujours le cas.

1. Si ces contrats collectifs sont majoritairement peu onéreux, c'est d'abord parce que la participation de l'employeur est d'au moins 50%, mais aussi parce que ces contrats couvrent généralement peu de risques et sont donc peu protecteurs.

2. Les contrats collectifs ne sont pas obligatoires pour tous : le Code de la Sécurité sociale 2016 (articles L.911-7 et suivants et D.911-2 et suivant) a défini des dispenses d'affiliation, de droit, communes à tous les contrats collectifs. Les offres MGEN, référencées ou labellisées par l'État, ouvrent droit à ces dispenses.

Chaque cas est particulier, renseignez-vous auprès de nos conseillers !

Pour choisir la meilleure solution entre nos offres individuelles et un contrat collectif, contactez-nous via le **3676**

Contact pour étudier la mise en place d'une offre collective santé MGEN dans votre structure :
collectifs.paca@mgen.fr

ÉVÉNEMENTS ARTE MARE



La 34^e édition du festival méditerranéen de Bastia s'est achevée le 8 octobre par la remise des prix, avant la projection de *Tempête de sable*, 1^{er} long métrage d'Elite Zexer, primé lors du festival du film de Sundance aux États-Unis.

Les récompenses ont consacré aussi bien Pierre-Joseph Ferrali pour son 1^{er} roman que l'immense écrivain catalan Jaume Cabré, recevant le prix Ulysse pour l'ensemble de son œuvre. Le cinéma bien sûr était de la fête. On retiendra particulièrement dans un palmarès fourni les prix du film corse attribués à La règle du jeu d'Anne de Giamferri, Sandtown Project de Francescu Artily, et à Africa Corse de Gérard Guerrieri.

Le Prix du Jury CCAS et le Grand Prix Arte Mare ont couronné le même film, Hedi de Mohamed Ben Attia.

Enfin le Prix du Public-MGEN, remis par Sergio Deriu, Président de la section de Haute-Corse, est allé à Noces de Stephan Streker. Il s'agit du 3^e long-métrage du réalisateur (*Magritte du Meilleur film pour Le Monde nous appartient*), sélectionné au Festival du Film de Toronto et qui a obtenu un double prix d'interprétation au Festival du Film d'Angoulême.

Arte Mare avec 45 films programmés en trois lieux, trois débats, le formidable concert des Flying Padovani's et de Glen Matlock qui a suivi la projection de Rock'n'Roll of Corse de Lionel Guedj et Stéphane Bébert, a offert à son public cette année encore une programmation de grande qualité.



UNION DES MUTUELLES DE CORSE - SANTÉ



La récente union des œuvres mutualistes de Haute-Corse et Corse du Sud, a permis la naissance de l'Union des Mutuelles de Corse Santé. C'est aujourd'hui l'opérateur de soins qui vous offre le plus de diversité en Corse.

Assuré social, mutualiste, ayant droit, vous pouvez bénéficier des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) sur différents sites de la région.

Retrouvez en Haute-Corse à Bastia, à Corte, à Valle di Campoloro, à Calvi et à Ile-Rousse :

- > des centres dentaires,
- > des centres optiques,
- > les crèches A Ciucciarella, A Sumente et A Cioccia,
- > la maison sociale de l'enfance Le Belvédère,
- > un centre médical (ophtalmologie),
- > un service d'action éducative en milieu ouvert,
- > un service de prévention.

Retrouvez également, en Corse du Sud, à Ajaccio et à Porto-Vecchio :

- > les services de soins infirmiers à domicile,
- > le service d'hospitalisation à domicile,
- > des centres dentaires,
- > des centres optiques,
- > des services à la personne,
- > un service de téléassistance,
- > les E.H.P.A.D mutualistes Valle Longa sur les sites de Cauro et de Cargèse,
- > des consultations sage-femme,
- > des consultations dermatologie.

Grâce à cette prise en charge pluridisciplinaire, l'UMCS vous accompagne tout au long de votre parcours de vie.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site de l'UMCS : www.umcs.fr

CONTACTS :

04 95 20 40 03 - Fax : 04 95 51 47 82 - siege@umcs.fr

VOS ÉLUS DANS LE 02A



Le témoin est passé en Corse du Sud...

Le 4 octobre 2016, la MGEN de Corse du Sud a honoré les mandats de Claude FABRE, qui aura rempli le rôle de Président de la Section Départementale de 2004 à 2016.

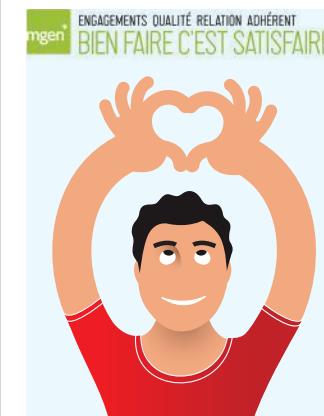
Autour d'une table bien garnie de gourmandises et de cadeaux, se sont réunis élus et salariées. Les échanges de propos entre les présidents ont suscité de la bonne humeur, mais aussi beaucoup d'émotion.

Le parcours de Claude FABRE, aussi bien humain que professionnel, a permis à la commission permanente d'adopter un mode de fonctionnement et d'action toujours en phase avec les évolutions stratégiques de MGEN. Soucieux de la qualité de vie au travail des salariés (en bon militant syndical qu'il a été !), mais aussi de l'investissement de la section dans le projet Ambition Réseaux, Claude FABRE n'a pas lésiné sur le temps qu'il aura consacré à cette démarche collective.

Sa formation de psychologue a souvent permis de trouver les clés de problématiques parfois complexes et ses avis ont toujours éclairé le chemin des délégués départementaux. Le tout mêlé d'amitié et de complicité étroite, y compris dans les moments les plus délicats.

Bonne et longue route à toi Claude... toujours militant !

QUALITÉ DE SERVICE MGEN



La qualité de service mobilise au quotidien les équipes MGEN.

L'objectif d'assurer proximité et réactivité dans l'accompagnement des adhérents s'est concrétisé par un renforcement et une harmonisation régionale de l'accueil physique et téléphonique. Les collaborateurs des différents centres de service œuvrent pour que l'organisation et les indicateurs liés à nos engagements soient en constante amélioration.

Aujourd'hui, 98% de nos adhérents sont accueillis en moins de 10 mn, 85% des appels téléphoniques relatifs à des situations particulières obtiennent immédiatement une réponse d'un conseiller expert. Les demandes de prises en charge dentaires et hospitalières sont traitées sous 9 jours. Les réclamations font l'objet d'une réponse en moins de 12 jours pour 84%.

Cette volonté MGEN d'offrir une qualité de service optimale à ses adhérents s'est traduite par la certification AFNOR Engagements de service, obtenue et maintenue depuis 2014.

* Données PACA-Corse pour la période allant de janvier à août 2016.



À Corte, le 21 octobre, dans le cadre de la Journée Prévention Voix à l'Université Pascal Paoli, MGEN est intervenue pour sensibiliser un public de chercheurs et néo-doctorants aux risques de pathologies de la voix.

Dans la magnifique salle des actes du "Palazzu Naziunale", une conférence suivie d'ateliers a permis aux participants d'aborder le fonctionnement de la voix, les situations pouvant la dégrader, et les bons réflexes pour protéger l'outil premier du métier d'enseignant, instrument du dialogue et de la transmission, dont la souplesse est à notre service sans même que l'on ne s'en rende compte, jusqu'à ce que l'on tire un peu trop sur la corde... vocale !

En prolongement de cette journée, nous vous proposons un entretien avec un spécialiste de ces questions : Benoît Amy de la Bretèque, phoniatre du CHRU de Montpellier..

En quoi consiste votre spécialisation, la phoniatry ?

Le médecin phoniatre s'occupe de soigner les troubles de la voix, mais aussi de donner des conseils de prévention, pour éviter d'en avoir un jour. Notamment lorsqu'on exerce une profession exposée, comme c'est le cas des enseignants.

Vous avez beaucoup d'enseignants, dans votre patientèle ?

Oh oui ! Ce sont des tirailleurs en première ligne, avant les acteurs ou les chanteurs, car ils sont moins formés. Ce serait une bonne idée d'intégrer à leur cursus les méthodes efficaces pour entretenir leur voix : respiration, entraînement des cordes vocales... Il faut qu'elles soient bien souples pour vibrer correctement. Le chant est un bon outil, mais il y a des exercices spécifiques plus simples, type mise en voix, ou jeux vocaux.

Quelles sont les pathologies de la voix ?

Des dysfonctionnements soit transitoires et répétitifs, soit permanents, tels qu'une voix éraillée, voilée, un enrouement. Une fatigue en fin de journée, l'impression d'avoir forcé sur sa voix... Si ces signes sont ponctuels, ce n'est pas grave, mais des épisodes répétés doivent alerter. Une récurrence peut refléter une fragilité.

Que peut-on faire, justement, pour éviter d'être fragilisé ?

L'hygiène de la voix recoupe l'hygiène de vie : s'assurer d'un sommeil régulier, éviter les toxiques, choisir une bonne alimentation, soigner ses dents, ses allergies, ses problèmes respiratoires... Nous vivons dans un environnement très pollué, notamment aux particules fines, c'est à prendre en compte.

Pour en revenir aux enseignants, ont-ils un rôle éducatif à jouer vis à vis de la voix ?

Parfaitement : une fois formés à ces questions-là, lors des échanges à l'oral ils peuvent proposer des exercices adaptés à leurs élèves, ou leur donner des conseils. Les garçons qui muent sont parfois plus fragiles, et chez les filles, il arrive que la mode des émissions telles que The Voice puisse se révéler problématique !

Retrouvez l'intégralité de cette interview en ligne à l'adresse : <http://smarturl.it/itwamy>

